

XXXX XXXXXXXXXXXX
XX rue XXXX XXXXX
Xxxxxxx

XXXX Xxxxxx Xxxxx
Tél YY YY YY YY YY
e-mail zzzz.zzzzzzzzzzzz@zzz.zz

Monsieur René SARTELET
Commissaire Enquêteur
Mairie, 5 rue Abbé Mamias
54121 VANDIERES

XXXXXXX, le 20/10/09

Objet : Enquête Publique sur l'utilité de la Gare TGV de Vandières

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Le projet de gare d'interconnection TER/TGV à Vandières ne répond pas aux besoins des Lorrains,
C'est un projet dont le bilan est tronqué et qui manque d'ambition.

Bilan tronqué sur le plan Budgétaire : le coût de construction de la gare est évaluée à environ 100M€. Tout n'est pas pris en compte.

Outre que la réservation primitive des espaces a déjà coûté 23M€ (cf document Conseil régional) , il convient d'y ajouter les coûts d'aménagement autour de la gare, des voiries d'accès qui devront être réalisées dans des zones de contraintes environnementales fortes et que l'on peut aujourd'hui évaluer à 100 ou 150 M€.

Faute de ces compléments la gare ne sera pas réellement accessible dans des conditions de confort et de sécurité acceptables.

Bilan tronqué sur le plan fonctionnel : Quelle grille de desserte ? Quelle desserte résiduelle des communes de Pont-à-Mousson et Pagny sur Moselle ? Quelle réelle facilité d'accès à la gare envisagée ? Pour assurer une desserte réellement fer /fer il faudra arrêter les trains à Champigneulle, Frouard, Dieulouard, Belleville, Ars/Moselle, Ancy, Novéant, Pagny et allonger la durée du trajet d'approche de façon significative et disqualifiante.

Manque d'ambition : l'enjeu est important. Il convient de susciter un report significatif de la route vers le fer, du transport individuel vers le collectif. La part du rail dans les transports du quotidien est très insuffisante. Vouloir impacter de façon notable sur la saturation du sillon Mosellan justifie une réelle volonté d'aménagement. Le choix de la gare de Vandières oblige en outre à maintenir Louvigny pour faire face à la demande des acteurs économiques.

La véritable réponse à la saturation du sillon Mosellan qui s'inscrit dans les orientations environnementales et correspond aux attentes des citoyens est la réalisation d'une **desserte rapide** (environ 180 ou 220 km/h) entre Metz et Nancy. Cette liaison rapide n'oublie pas Epinal et Remiremont pour un développement

économique vers le sud, et au-delà de Metz, Thionville et Luxembourg. « *Soit un bassin réaliste de quelque 600 000 habitants* » comme indiqué dans la presse locale, constituant la véritable métropole régionale assise au cœur de l'Europe.

Cette desserte rapide, franchit la ligne à grande vitesse au droit de la gare Lorraine à Louvigny et permet ainsi une connexion fer/fer sur cette commune. (on peut également envisager une desserte de l'aéroport pour réserver l'avenir).

Cette infrastructure que l'on peut évaluer à environ 800M€ permet en outre une densification des circulations « omnibus » Ter dans le sillon Mosellan. Elle améliore l'offre de TER et la rend plus attractive donc plus réaliste.

Elle permet un **véritable transfert de la route vers le fer** et une dé-saturation de l'A31 (compte tenu également du passage à 2x3 voies de celle-ci)
Elle répond aux attentes légitimes des Lorrains

Elle permet d'économiser les 250 M€ de travaux pour la gare de Vandières ainsi que les dépenses d'une nouvelle infrastructure routière ou autoroutière qui sinon deviendrait à terme nécessaire en Lorraine.

Cette dépense ramenée aux près de 3 millions de Lorrains concernés est, relativement, très inférieure aux engagements pris par le gouvernement pour les infrastructures du Grand Paris.

Elle pourrait constituer une véritable **compensation de l'Etat** pour les différentes épreuves que doivent supporter les Lorrains (Crises, sidérurgie, automobile, chimie...). La Lorraine étant déjà la région de France la plus touchée par la crise économique actuelle.

Cette solution de desserte rapide est le symbole d'une réelle politique environnementale, d'une stratégie et d'une volonté d'aménagement du territoire.

A cette condition le TGV sera utilisé massivement de façon réaliste avec un report significatif de la route vers le fer.

Je vous demande donc, Monsieur le Commissaire Enquêteur de donner un **avis défavorable** à la construction de la gare de Vandières, de reprendre l'idée en variante d'une desserte rapide et vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, mes salutations les plus respectueuses.